



Paris, le 2 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chasse au pinson dans les Landes : le ministère valide la position du conseil national de la protection de la nature

La fédération départementale des chasseurs des Landes a déposé une demande de dérogation à la protection stricte de deux espèces de pinsons, afin de permettre leur chasse en vue de leur consommation.

Comme il s'y était engagé, Philippe MARTIN, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, a reçu les différentes parties prenantes et notamment les deux présidents de la fédération départementale des chasseurs et de l'association des chasses traditionnelles à la matole, puis a soumis cette demande au conseil national de la protection de la nature.

Après avoir auditionné les demandeurs, le conseil a expertisé le dossier et a conclu, par dix voix pour et une abstention, que la demande présentée ne respectait pas les critères fixés par les textes européens et français et que la dérogation ne devait en conséquence pas être accordée : cette position a été actée par le ministre.

Contact presse : : 01 40 81 78 90

Direction de la communication – Bureau presse : 01 40 81 18 07

www.developpement-durable.gouv.fr